



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-299

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et de circulation
au niveau du 137 rue Roger Salengro
du 15 au 17 juillet 2024 inclus**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de changements de bordures, de trottoirs,

Considérant que ces travaux seront effectués par la SARL BAUDE-BILLET T.P., 2 Grand Place 62134 LISBOURG, à compter du 15 juillet 2024 jusqu'au 17 juillet 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : la circulation sera alternée par des feux tricolores au droit des travaux susmentionnés au niveau du 137 rue Roger Salengro. Le dépassement sera interdit et la vitesse sera limitée à 30km/h.

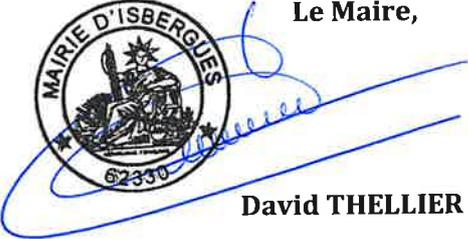
Article 2 : la signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par la SARL BAUDE-BILLET T.P. chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 : ampliation de l'arrêté sera adressé à Monsieur le Commandant de Gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 1^{er} 2 JUIL. 2024

Publié le 1^{er} 2 JUIL. 2024


Le Maire,

David THELLIER